

11 Février 2017 : RENCONTRE avec les habitants SEM-MACA (Parc B) impactés par le futur PPRT.

Compte rendu de la réunion du 11 février 2017

Les riverains du dépôt de carburant du parc SFDM B (anciennement TRAPIL) ont appris récemment pour ne pas dire « par hasard » que leurs habitations allaient faire l'objet d'un PPRT. En effet, lors du Conseil Municipal du jeudi 19 janvier 2017, la municipalité devait rendre un avis à Monsieur le Sous-Préfet sur le projet d'arrêté de prescription de ce PPRT. La ville a demandé que parmi les POA (Personnes et Organismes Associés), figurent un représentant de l'ADZRP et 2 riverains.

Un collectif de riverains s'est réuni le samedi 11 février 2017 (14 personnes présentes). L'ADZRP était présente à la demande des riverains afin de partager ses connaissances et son expertise citoyenne sur ces dossiers complexes et son expérience du PPRT des sites de Total, Antargaz et SFDM (parc des Bossènes). Elle a notamment précisé l'origine de la mise en oeuvre des PPRT et le contexte de la naissance la loi Bachelot suite à l'explosion de l'usine AZF de Toulouse. Il est rappelé que les PPRT ont pour objectif d'identifier les dangers potentiels des sites SEVESO et leurs conséquences, notamment sur les riverains. Une cartographie est établie pour représenter sous forme de cercles les aléas de différentes natures (thermique, surpression, toxique) et d'intensités variables (de très fort à faible).

Les constructions entrant dans le champ de ces aléas peuvent, selon leur situation et l'exposition aux aléas, subir des mesures visant à protéger leurs habitants (expropriation, délaissement, obligation de travaux...). Les riverains sont unanimes pour considérer que les risques doivent être réduits à la source et circonscrits à l'intérieur du périmètre de l'entreprise.

L'ADZRP et les riverains s'accordent sur la nécessité de s'organiser pour que leur parole soit prise en compte, sur l'importance de participer aux réunions publiques et aux concertations.

L'association et les riverains ont mis en commun les éléments dont ils disposent sur le parc B de la SDFM :

- site des années 50, classé sous le Contrôle Général de Armées,
- 7 réservoirs d'une capacité de plus de 80 000 m³ dont six à toit flottant
- un local de pomperie qui représente le danger le plus important avec des pressions de 80 bars
- une cartographie des aléas dont la date de réalisation reste à déterminer
- une carte des aléas qui semble impacter 12 constructions, mais la carte reste très imprécise
- l'hypothèse de l'ouverture d'un dépotage sur le site de SEM

Cette première rencontre s'est conclue par la désignation collective des 2 titulaires et suppléants représentants les habitants de SEM et MACA qui figureront à la liste des POA.
